

## **Note d'information fédérale**

**juin 2005 - n° 160**

### **1 Décisions du comité directeur**

Le comité directeur, réuni le vendredi 3 juin au siège de la FFSA, a complété la désignation des membres des commissions nationales suivantes :

- Médicale : Philippe Daude, Jean-Pierre Mathieu et Eric Parein, médecins des ligues Ile-de-France, Aquitaine et Bretagne rejoignent la commission présidée par Alain Le Penven.
- Scolaire et universitaire : Eric Paris rejoint les quatre membres déjà désignés de la commission présidée par Gérard Rettien.
- Tourisme et randonnée : Gérard Bafcop, Frédéric D'Hayer, Hélène Lemaitre, Georges-Pascal Talierco et Christine Weidmann rejoignent la commission présidée par Guy Jouanno.

En outre, le comité directeur a pris les décisions suivantes :

#### **• Code des régates mer et règlement de sécurité**

Le nouveau code des régates pour la mer et le nouveau règlement de sécurité de la pratique maritime ont été approuvés. Ils seront en vigueur à partir de la saison sportive 2005-2006.

#### **• Assemblée générale 2006**

L'assemblée générale 2006 de la FFSA aura lieu le samedi 18 mars à Toulouse.

### **2 Partenariat Adidas**

Le partenariat entre la FFSA et Adidas a été renouvelé pour la prochaine olympiade. Jean-Jacques Mulot et Frédéric Pietruzka ont signé une nouvelle convention le mercredi 1<sup>er</sup> juin au siège de la fédération.

### **3 Commission des compétitions**

Les délégués de la Commission des compétitions seront Roland Weill à Mâcon lors du Championnat de France minime et du Critérium National et Alain Waché à Vichy lors du Championnat de France cadet et junior bateaux longs.

### **4 Réunion vétérans**

À l'occasion du Critérium national qui se déroulera du 24 au 26 juin à Mâcon, la Commission des compétitions rencontrera les rameurs et les rameuses vétérans le samedi après-midi à une heure qui sera précisée sur place.

### **5 Calendrier de formation**

Le calendrier des formations et examens 2005/2006 de la FFSA ainsi que les fiches d'information et d'inscription sont téléchargeables du site internet de la FFSA à la rubrique **espace club > formation-emploi**, ou disponibles sur simple demande à la fédération.

#### **Rappel des inscriptions à faire cet été :**

- **Avant le 2 août 2005 à la DRDJS de Rhône-Alpes**  
Examen du BEES 1 spécifique aviron - 3 au 6 octobre 2005 au Creps de Mâcon
- **Avant le 4 août 2005 à la FFSA**  
Préparation BEES 1 spécifique aviron - 5 au 9 septembre 2005 au Creps de Mâcon
- **Avant le 12 août 2005 au CREPS de Vichy \***  
BPJEPS mention monovalente aviron - 10 octobre 2005 au 16 mars 2007  
BPJEPS mention plurivalente aviron d'initiation et de découverte - 10 octobre 2005 au 22 juin 2006  
BPJEPS mention plurivalente aviron de mer - 10 octobre 2005 au 26 octobre 2006  
\* Ces formations peuvent être suivies dans le cadre d'un contrat d'apprentissage
- **Avant le 17 août 2005 à la DRDJS de Lorraine**  
Examen du BEES 2 spécifique aviron - 19 au 21 octobre 2005 au Creps de Nancy

### **6 Match France - Grande-Bretagne des cadets 2005**

Le match se déroulera cette année en Grande-Bretagne, à Nottingham, du vendredi 8 au mardi 12 juillet (le week-end suivant le championnat de France à Vichy).

Les règles de sélection sont inchangées. Les rameurs des bateaux cadets champions de France, ou leur suivant en cas de désistement, sont sélectionnés.

Épreuves concernées par la qualification :

FC : 1X, 2X, 4X, 4+, 8+

HC : 1X, 2X, 4X, 2-, 4-, 4+, 8+

Le huit de pointe fille sera constitué des rameuses des bateaux classés 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> de l'épreuve en FC4+ du championnat de France.

Les équipes sélectionnées utilisent leur bateau et sont encadrées par leur entraîneur. Les sociétés

doivent donc s'assurer de la disponibilité du matériel et en prévoir le déplacement au moment du Match.

La FFSA prend en charge l'hébergement des athlètes et des entraîneurs ainsi que leurs frais de transport sur la base du tarif forfaitaire (club – lieu de compétition). Une participation financière de 150 Euros est à la charge de chaque participant ou de chaque club.

**FÉDÉRATION FRANCAISE DES SOCIÉTÉS D'AVIRON**

17, boulevard de la Marne, 94736 Nogent sur Marne Cedex

www.avironfrance.asso.fr - e-mail : ffsa@avironfrance.asso.fr - Tél. : 01 45 14 26 40 – Fax : 01 48 75 78 75